

Sommaire**Editorial**

p. 1

**Une histoire en marche : la
Collectivité pédagogique
de Vercheny (Drôme)**

p. 2

**En direct
de Pierrefitte**

p.3

Lectures

p.4

Editorial**La pugnacité du CNAHES**

Bientôt un rendez-vous important dans la vie associative du CNAHES : l'Assemblée générale le 19 mai à Paris avec en prélude une matinée-débat : « L'ordonnance du 2 février 1945 à l'épreuve du terrain »

Chacune des onze délégations régionales, les administrateurs du CA et du Bureau, notre salarié ont concrétisé avec pugnacité les objectifs fixés en 2014. Un reflet notoire en est par exemple, l'organisation de journées d'étude, séminaires, colloques :

- « Les cent ans de Fernand Deligny » : La délégation régionale du Nord-Pas de Calais a participé à la réalisation de cette journée d'étude le 11 mars.
- « Jalons pour une histoire du handicap. Nommer, classer pour inclure ? » (21/05/2015) : la délégation régionale Rhône-Alpes a organisé cette journée le lendemain de l'Assemblée générale qui se tenait à Lyon.
- « Pourquoi faire de l'histoire dans le champ du travail social ? » : colloque organisé par le CNAHES le 27 novembre pour son XXème anniversaire.
- Hommage à Vincent Peyre, administrateur et militant décédé le 22 janvier 2014.

Près d'un millier de personnes ont participé à ces différentes manifestations. Et cette dynamique va se poursuivre en cette année 2015 !

Parmi différents projets, citons-en trois dont la préparation est déjà bien avancée :

- Contribution le 9 octobre à une journée sur Henri Théry, un militant de longue date des causes sociales. Il a été directeur général de l'Uniopss.
- Une journée d'étude sur l'éducateur spécialisé et l'influence de la psychothérapie institutionnelle en partenariat avec l'Ecole de Psychiatrie institutionnelle de la clinique de la Chesnaie à Chailles le 26 septembre.
- Un colloque national en octobre à Nancy dans le cadre du projet régional d'histoire « Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? »

D'autres « chantiers » aussi importants sont en route : offre de formation, sensibilisation à l'archivage, collaborations avec les centres de formation, chantiers d'archives, lancement du prix Françoise Tétard en lien étroit avec l'AHPJM...

La Lettre du CNAHES

Directeur de la publication :
Bernard Heckel

63, rue Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnahes.org -
www.cnahes.org

La lettre est éditée et routée avec le concours du Syneas et mise sous pli par les militants du CNAHES Ile-de-France.

Enfin je voudrais rappeler quelques autres pépites du CNAHES, exploitables par tous :

* La délégation Bourgogne-Franche Comté a mené à terme un important travail en publiant « *Histoire de l'accompagnement des personnes handicapées en Côte d'Or ; 1950-2005. De l'enfance déficiente à la personne en situation de handicap* ».

* La délégation Ile de France a mené à bien en 2014 la publication d'une plaquette en l'honneur du Professeur Victor Girard. Elle a aussi réalisé la mise à jour de l'abécédaire de l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ) à l'occasion du soixantième anniversaire de cette association.

* La journée d'étude du XXème anniversaire a été captée en vidéo et le montage est en projet. La conférence de Michel Lemay a été mise en ligne sur le site du CNAHES

(www.cnahes.org) ainsi que d'autres séquences de cette journée.

A l'occasion de cette manifestation le CNAHES a publié un ouvrage: « *20 ans de collecte – Les archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale* ». Cette brochure est une « mine d'informations » qui présente de façon quasi exhaustive le travail réalisé depuis la création de l'association. C'est aussi une formidable carte de visite pour multiplier par deux le nombre d'adhérents au CNAHES ! A utiliser sans modération !

* L'exposition constituée de six panneaux a été présentée lors de cette journée. Elle est disponible et au service de toute manifestation organisée dans notre pays.

Je souhaite vivement que toute cette activité déployée avec un remarquable engagement bénévole, éclaire les questionnements sociétaux et sociaux qui nous ta-

raudent aujourd'hui, les perspectives parfois inquiétantes des politiques publiques et des enjeux planétaires, les transformations indispensables de l'intervention sociale.

Les Etats généraux du travail social (EGTS) doivent avoir lieu en octobre en espérant qu'ils ne feront pas l'objet d'un nième report. Cinq groupes de travail préparatoires ont rendu à Mme la Ministre leurs rapports en février dernier (Coordination / Développement social et travail social collectif / Formation / Métiers / Usagers). Ils sont intéressants à plusieurs titres... notamment en les mettant en miroir de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale, histoire qui doit éclairer les orientations à venir.

Bernard Heckel

Une histoire en marche : La collectivité pédagogique de VERCHENY (Drôme)

La délégation Rhône-Alpes est en contact depuis 2009 avec la Fondation Robert Ardouvin, en vue de réaliser l'histoire de cette aventure hors du commun qui perdure depuis 1946 jusqu'à aujourd'hui et accueille dans son village d'enfants des enfants seuls ou en fratries (55 enfants) confiés par l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants, et répartis dans des maisons individuelles tenues par des couples, éducateurs familiaux qui ont fait le choix de vivre sur place avec eux.

L'intérêt que présente l'histoire de la collectivité pédagogique de Vercheny est de tout premier ordre.

D'une part, par la période au cours de laquelle elle a été fondée, la Libération : la France à recons-

truire stimulait les initiatives innovantes, et la santé et la protection



La communauté éducative de Vercheny

de l'enfance et de la jeunesse devenaient des priorités. Rappelons rapidement que c'était aussi la mise en place de la Sécurité sociale et de l'Education surveillée. Il fallait rebâtir la France et repartir à zéro.

D'autre part, la personnalité de son fondateur, *Robert Ardouvin*, est

l'autre motif de l'intérêt que présente cette histoire. Personnage charismatique, il a créé une association solide et reconnue dans le paysage des maisons d'enfants, local mais aussi national. Il a su constituer des réseaux d'appuis solides, ce qui explique en partie le succès de son œuvre et sa pérennité.

Enfin, et ce n'est pas le moindre intérêt de cette histoire, elle porte la marque d'une originalité pédagogique (maison « atypique », « originale », disent les acteurs et les témoins), qui fut une grande référence du milieu de la protection de l'enfance, et qui a pu se diffuser grâce à la création de l'école de moniteurs éducateurs (UPASEC) qui a fonctionné pendant trente ans (1967-1997).

Cette volonté d'exporter un modèle éducatif a porté ses fruits au plus haut niveau. Un seul signe : la collectivité pédagogique de Vercheny fait partie des quatre services d'enfants visités par la secrétaire d'Etat à la famille au moment de la préparation de la loi de juin 1984. Elle suscite donc une grande curiosité et demande à être analysée dans la continuité des décennies. Vercheny confortera ainsi son statut exceptionnel *d'institution utopique ayant su s'incarner*.

Ce projet a été longuement préparé dans les rencontres entre le CNAHES Rhône-Alpes et Vercheny. D'abord pour que se réalisent l'inventaire et le répertoire des archives nombreuses et plutôt en bon état ; c'est chose faite, grâce au chantier d'archives réalisé ces jours-ci par le CNAHES.

Mais aussi parce qu'il fallait « faire connaissance » ; en effet cette his-

toire souhaitée par l'institution est aussi une histoire vivante dans les murs, les espaces, les mémoires, les



Un imposant volume d'archives

textes, les pratiques, la culture de ces lieux habités par des femmes,

des hommes et des enfants qui sont héritiers de ce passé mais aussi créateurs de leur mode de vie et de leurs projets d'aujourd'hui.

L'histoire qui sera construite ici ne consistera pas seulement à établir la chronologie plate des événements. Elle se situera toujours dans un contexte où l'avenir n'était pas écrit d'avance, où les acteurs de l'institution ont eu des choix à faire, des relations à entretenir, des budgets à équilibrer, des tensions à surmonter. Elle s'organisera donc autour des différentes questions, dans le cadre d'une histoire problématisée. Les échanges ont permis aussi de bien préciser que l'historien doit travailler en toute liberté, sa tâche étant de redonner au passé sa densité, c'est à dire ses complexités, ses ombres et ses lumières.

Hélène Borie,
Déléguée Rhône-Alpes

En direct de Pierrefitte

Du 23 au 25 septembre 2014, ce sont **50 fonds d'archives**, soit **438,65 mètres linéaires** de documents, qui ont été déménagés des Archives nationales du monde du travail (ANMT) à Roubaix au site des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. Deux jours ont été nécessaires pour guider et aider les déménageurs dans le retrait des fonds à Roubaix avec la collaboration précieuse de l'adjoint au directeur, Monsieur Vincent Bouilly.

Le matin du troisième jour, j'arrive à Pierrefitte en même temps que le troisième et dernier camion. Je suis emmené dans l'ascenseur de l'imposant « coffre-fort » de 38 mètres de hauteur revêtu d'aluminium anodisé où se succèdent les dix étages de magasins d'archives. Dans ce bâtiment, 65 000 mètres carrés répartis dans 220 grands magasins en béton ont été prévus pour aligner 320 kilomètres de



Les Archives Nationales à Pierrefitte-sur-Seine (93)

rayonnages, dont 100 sont déjà utilisés.

Direction : le dixième et dernier étage, à gauche au bout d'un couloir, dans le magasin « 10-5 », où les archives collectées par le CNAHES prennent place. Dans cet espace fermé et silencieux, je n'ai même pas pris conscience de ma vertigineuse ascension. Je rencontre des magasiniers qui s'emploient à pointer les boîtes d'archives arrivées.

Au regard des 100 kilomètres linéaires de rayonnages déjà occupés dans le site, le volume des archives du CNAHES représente certes moins de 0,5%. C'est néanmoins une entrée importante relativement à la taille des archives privées collectées jusqu'à présent par les Archives nationales à Pierrefitte. Un identifiant lui a été attribué, «208 AS» (à savoir le 208^e fonds associatif), qui for-

mera le début de chacune de nos cotes d'archives.

Les choses ne sauraient en rester là. Les cotes d'archives doivent d'abord être changées, et à intervalles réguliers, avec Magali Lacousse, notre très amicale interlocutrice aux Archives nationales, nous dressons le tableau de concordance des cotes qui permettra de ré-identifier les boîtes d'archives. Pour faciliter la



Pierrefitte – salle de travail

communication aux chercheurs, cette re-cotation est rapportée à la boîte et non plus au dossier comme auparavant. Elle doit aussi et surtout être reportée dans tous les inventaires réalisés.

Ce chantier pour 2015 se double d'un autre d'envergure : celui de la conversion des inventaires en un format exploitable directement par le Système informatique des Archives. Le site Internet des Archives nationales est en effet doté d'une « salle des inventaires virtuelle » ou SIV (www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr) qui permet non seulement une recherche par moteur de recherche sur tous les inventaires, mais aussi la réservation directe et à distance des articles souhaités à partir de la liste de résultats trouvés.

Ces facilités supposent en contrepartie la ré-écriture des inventaires (leur encodage) selon un standard international basé sur le langage XML et que l'on appelle familièrement l'EAD (Encoded archival description = description archivistique encodée). Cet encodage, c'est aussi l'opportunité future d'une meilleure diffusion de nos inventaires qui deviendraient des archives ouvertes. Ceux-ci seraient ainsi moissonnables par des moteurs de recherche extérieurs basés sur d'autres sites Internet.

*Sylvain Cid
Chargé de mission du Cnahes*

LECTURES LECTURES LECTURES

« **La délinquance des jeunes** », sous la direction de Laurent Mucchielli, propose un bilan des connaissances à la fois historique, sociologique et juridique sur ce sujet. Les auteurs font le point à la fois sur l'histoire de ces phénomènes, leur mesure statistique, les différences entre garçons et filles et le phénomène des bandes. Ils expliquent les nombreuses réformes de la justice et, plus largement, de la prise en charge pénale des jeunes délinquants survenues depuis l'ordonnance du 2 février 1945.

N°5402-03 des Etudes de la Documentation Française 160 pages, 14,80 €

Les Actes de la Journée d'étude nationale du 21 mai 2014 à Lyon, sur le thème « **Jalons pour une histoire du handicap, Nommer, classer pour inclure ?** » viennent d'être publiés par la délégation régionale Cnahes Rhône-Alpes.

A commander à la Délégation régionale, Hélène Borie, 57 rue de la Thibaudière, 69007 Lyon, ou à cnahesra@gmail.com, 8 € port compris.

DES DATES A NOTER

Le 19 mai prochain aura lieu

l'Assemblée générale du CNAHES

à l'IRTS Ile-de-France, 1 rue du 11 Novembre 92120 Montrouge, de 14 heures 30 à 17 heures.

Elle sera précédée d'une matinée-débat sur le thème « **L'ordonnance du 2 février 1945 à l'épreuve du terrain** ». avec interventions d'Éric PIERRE, *Maître de conférences à l'université d'Angers*, Véronique BLANCHARD, *Doctorante, Centre d'exposition « Enfants en justice » à Savigny-sur-Orge* et Joëlle BORDET, *psychosociologue*.

Un repas sur place est prévu (voir les documents joints).

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

---oOo---

Le 16 octobre 2015 à Lyon, la délégation régionale CNAHES Rhône-Alpes organise une journée régionale sur le thème

"Archiver, oui, mais comment?"

en collaboration avec les Archives départementales.

Renseignements auprès de la délégation régionale, Hélène Borie, 57 rue de la Thibaudière, 69007 Lyon